

Etablissement certifié Eco-Ecole



2017 : Déchets



2018 : Biodiversité



2019 : Solidarité



2021 : Energie



2022 : Climat

2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous terminons une belle et riche année. Riche de projets, de réussites, d'émotions que vous pouvez suivre sur les réseaux sociaux *Facebook*, *Instagram* ou sur le site internet dans la rubrique *Actualités* et parfois dans les médias. Ce dynamisme est le fruit d'un travail d'équipe de toute la communauté éducative des écoles primaires, du collège, des lycées, de l'enseignement supérieur et du CFA mais c'est aussi le résultat de l'engagement d'un grand nombre d'élèves - vos enfants - qui n'hésitent à prendre des responsabilités lorsqu'ils sont bien accompagnés.

L'année prochaine devrait être également intense, notamment dans le domaine international. L'établissement étant certifié *ERASMUS +* pour le collège et le lycée et *ERASMUS Eche* pour l'enseignement supérieur, l'équipe a réussi à monter plusieurs projets d'échanges qui vont déclencher une aide européenne totale de 167 000 €. Ce montant viendra baisser d'autant le budget des familles consacré aux mobilités en Europe (dès lors qu'un partenariat avec ERASMUS existe).

Sur le plan international, soulignons également l'ouverture de la **section internationale américaine** en classe de 6<sup>ème</sup>. Une belle opportunité pour les jeunes élèves qui possèdent déjà le niveau A2 en anglais à la fin du CM2.

Les **résultats aux examens** viennent de tomber. Ils sont globalement très bons, voire excellents.

- Pour le LEGT (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), 100 % de réussite.
- En STI2D, 100 % de réussite.
- Pour le lycée professionnel, le taux de réussite au baccalauréat est de 95%, 5 sections sur 9 ayant décroché les 100 % dont le petit dernier le Bac Pro ERA (Etudes et Réalisations d'Agencement).
- Le collège n'est pas en reste avec 100 % de réussite au DNB et 100 % au DNB pro pour les 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers et 3<sup>ème</sup> SEGPA.

Nous pouvons également tirer un premier bilan de **Parcoursup**. Comme chaque année les meilleurs élèves ont été admis à l'ensemble de leurs vœux. **Tous les élèves du LEGT se sont vu proposer un ou plusieurs vœux**. Parmi ceux-ci, deux sont en attente d'un vœu « supérieur », même s'ils en ont déjà accepté un autre.

- **En série STI2D** 5 élèves partent en BTS, 14 en BUT, 2 en prépa, 2 en école d'ingénieur, 3 ont choisi une formation hors Parcoursup.
- Pour le **Baccalauréat général** : 8 ont validé une inscription en BTS, 11 en BUT, 2 en école d'infirmière, 4 en DCG (Diplôme de Comptabilité Générale), 8 en école de commerce, 1 en école d'art, 17 en école d'ingénieur, 106 en licence (40 en droit, 39 en sciences et santé, 20 en sciences humaines et sociales, 11 en art et lettres), 1 à Sciences Po, 15 en classes prépa. Une dizaine d'élèves ont choisi une formation hors Parcoursup (Ecoles spécifiques, études à l'étranger).
- Pour le **Baccalauréat professionnel**, 61 élèves poursuivent leurs études en BTS, 2 en BUT, 3 en licence et 1 en DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

**Côté travaux**, l'établissement continue ses travaux de rénovation, isolation, adaptation. La réhausse du collège devrait être terminée au premier trimestre 2025. Les travaux concernant les économies d'énergie continuent :

changements de fenêtre au 3<sup>ème</sup> étage du collège, installation de robinets thermostatiques dans les écoles Sainte Ursule et Saint Joseph, etc... Côté enseignement professionnel, un nouvel espace robotique « industrie 4.0 » se met en place progressivement à partir de cette rentrée. Ce pôle d'excellence sera exploité du Bac Professionnel au Master en passant par les BTS et les licences.

Après 7 ans de bons et loyaux services, Madame POINSOT, directrice pédagogique du LEGT, a choisi de reprendre un poste d'enseignante à la rentrée. Nous tenons à souligner la qualité du travail qu'elle a accompli tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. Cependant, Madame POINSOT ne quitte pas totalement les responsabilités puisqu'elle restera *réfèrente orientation* des classes de terminales.

Madame THIVEYRAT, actuellement *responsable des classes de secondes* et *responsable de la vie scolaire* succèdera à Madame POINSOT. Madame BOUVERET-DECHAMP, prendra la mission de *Responsable de vie scolaire du LEGT*. Elles sont toutes les deux bien connues et reconnues dans l'établissement. Nous leur souhaitons bonheur et réussites dans leurs missions.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires  
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

Le chef d'établissement coordonnateur  
Laurent PICHOT

La directrice du collège  
Corinne CALAME

Le président d'OGEC  
Philippe FERNET



## SEGPA du COLLEGE SAINT JOSEPH LA SALLE

39 Rue du Transvaal – BP 51090  
21010 DIJON CEDEX - Tél. 03.80.59.20.20  
Site [www.stjodijon.com](http://www.stjodijon.com) e-mail : [segpa@stjodijon.com](mailto:segpa@stjodijon.com)

# RENTREE 2024-2025

Chers Parents,

Au groupe scolaire Saint Joseph La Salle, chaque élève est unique. Votre enfant trouvera au sein de notre établissement un espace de confiance qui lui permettra de vivre pleinement sa scolarité.

Nous nous efforçons au quotidien d'éduquer au « vivre ensemble » dans un esprit de respect, de partage, de solidarité, de justice et de tolérance.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant dans notre établissement.

Vous trouverez dans ce document des dates importantes, des informations générales et quelques consignes à lire attentivement.

Un temps d'accueil est prévu la semaine de la rentrée où toute l'équipe éducative sera présentée aux élèves.

Notre collège a la volonté d'accueillir tous les jeunes, c'est à dire de proposer à chaque enfant, en fonction de ses possibilités, de ses goûts, "un chemin pour chacun" d'où la devise de notre SEGPA :

« A chacun ses talents ! ».

Nous mettons tout en œuvre pour restaurer confiance et estime de soi, conditions nécessaires à la réussite scolaire de votre enfant.

En vous souhaitant d'excellentes vacances et une très bonne rentrée !

Cécile SANTIGNY  
Responsable de la SEGPA

## RENTREE DES CLASSES DE SEGPA

### CLASSES de 6<sup>e</sup>

Rentrée le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024**

Horaires de cours: 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45

- Liste de la classe affichée dans la cours et accueil par le Professeur Principal

**Attention** : les 6<sup>èmes</sup> n'auront pas cours le mardi 3 septembre

### CLASSES de 5<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup>

Rentrée le **MARDI 3 SEPTEMBRE 2024**

- Accueil par le Professeur principal
- Listes des classes affichées : 5<sup>ème</sup> sur les vitres de la vie scolaire, 4<sup>ème</sup> sous le préau, 3<sup>ème</sup> sur les vitres du foyer
- Une visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 5 – 4 – 3 est organisée le Lundi 2 septembre de 16h15 à 17h00 (Rendez-vous dans la cour, devant l'entrée de la Vie Scolaire)

#### Horaires de cours:

3<sup>ème</sup> : 8 h 10 à 11 h 10 et de 13 h 30 à 15 h 20

4<sup>ème</sup> : 8 h 35 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 15 h 20

5<sup>ème</sup> : 9 h 05 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20

**A partir du MERCREDI 4 SEPTEMBRE cours et horaires  
selon l'emploi du temps de chaque classe**



## QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

### A NOTER DANS VOS AGENDAS

<b>Septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Judi 05/09 à 17h00</b> Réunion d'informations pour les parents d'élèves de la SEGPA – Salle polyvalente du collège</li><li>▪ <b>Judi 05/09</b> Photos individuelles des élèves</li><li>▪ <b>Mercredi 11/09 de 12h30 à 14h30</b> Forum des clubs : inscription aux activités, ateliers, clubs et UNSS au gymnase</li></ul>
<b>Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Vendredi 04/10</b> Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 00 pour les écoles St Joseph et Ste Ursule + Collège St Jo</li></ul>
<b>Novembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Du 4/11 au 3/12</b> Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire <i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i></li></ul>

### REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

**Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues à la SEGPA.**

**IMPORTANT**

**Réunion d'INFORMATIONS pour tous : Jeudi 5 septembre 2024 à 17h00**  
dans la salle Polyvalente du collège.

### FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures sont disponibles sur Ecole Directe sur votre espace famille, dans « DOCUMENTS », ainsi que sur notre site internet. Grâce à l'APEL (Association Parents d'Elèves), possibilité de commander les fournitures via le site [www.scoleo.fr](http://www.scoleo.fr).

### ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès des piétons se fait par la rue du Transvaal et est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux personnes adultes, l'entrée se fait obligatoirement sur rendez-vous en présentant une pièce d'identité.

Les élèves disposent d'un garage (pour bicyclettes et cycles motorisés jusqu'à 80 cm<sup>3</sup> inclus) à l'intérieur de l'établissement et en dehors de ce garage tout autre lieu de stationnement est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.

## VIE SCOLAIRE

<u>Bureau de la vie scolaire :</u>	⇒	Personnel éducatif	03.80.59.20.17
<u>Cadres Educatifs :</u>			
Des élèves de 6/5 <sup>ème</sup>	⇒	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48
Des élèves de 4/3 <sup>ème</sup>	⇒	Adelaïde RUSCH	03.80.59.20.49
<u>Éducatrice spécialisée de la SEGPA :</u>	⇒	Caroline DEHAYE	03.80.59.20.20
<u>Responsable de l'internat :</u>	⇒	Emilie BARRE	07.56.38.13.68
<u>Infirmier :</u>	⇒	Mmes BERNARDIN et PAILLET	03.80.59.20.08
<u>Psychologues scolaires :</u>	⇒	Mmes FRELAT et AVRIL	03.80.59.20.44
<u>Adjointe en pastorale :</u>	⇒	Mme SIRLIN	03.80.59.20.28

### HORAIRES

- Les cours sont assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de **8h10 à 12h05 et de 13h30 à 17h00** et le MERCREDI la sortie a lieu à 12 h 05 (avec possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors-sac).
- L'**accueil** des élèves se fait à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h55 si les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée. Les élèves auront une pause méridienne de 1 h 25 si possible.
- Pour tout retard ou toute absence : prévenir le bureau de la Vie Scolaire le plus tôt possible au 03.80.59.20.17, viescolairecollege@stjodijon.com, ou via Ecole Directe.
- L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le collège avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être impérativement respectées.

### CARNET DE LIAISON ET REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves doivent être porteurs de leur CARNET DE LIAISON qui est l'outil de suivi entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

Toute correspondance doit se faire via ECOLEDIRECTE.

Le règlement intérieur est détaillé dans le carnet. Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le comportement à adopter impérativement dans l'enceinte de l'établissement,
- La gestion des absences-retards,
- L'échelle des sanctions...

### ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

Sur le site : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com), à partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. Vos codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant. (*En cas de problème d'accès contacter : [infoparents@stjodijon.com](mailto:infoparents@stjodijon.com)*)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, aux bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie").

Nous vous demandons à consulter régulièrement ce site.

**Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire.**

**Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.**

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

### CASIERS

Tous les élèves de SEGPA peuvent bénéficier d'un casier individuel. Une amende de 5 € sera demandée si l'élève perd sa clé. Une salle est attribuée à chaque classe et l'élève peut ainsi y déposer ses affaires.

### OBJETS PERSONNELS

Un service d'objets trouvés-perdus existe à l'ACCUEIL. N'hésitez pas à vous y rendre, trop souvent les objets ne sont pas réclamés. **L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.**

## **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

**Standard général et accueil :** Ouvert de 7h50 à 12h05 et de 13h00 à 17h30    **03.80.59.20.20**

**Direction :**

**Directrice du Collège**            ⇒        **Corinne CALAME**            03.80.59.20.20  
**Responsable de la SEGPA**    ⇒        **Cécile SANTIGNY**        03.80.59.20.20 (poste 411) / 06.66.32.97.44

**Administration :**

**Assistante de Direction**        ⇒        **Adèle DZUIRA**            03.80.59.20.20  
**Secrétariat élèves - familles**    ⇒        **Corrine LHOSTE**        03.80.59.20.43  
**Comptabilité élèves et service bourses**    ⇒        **Sandrine JOUFFROY**    03.80.59.20.05

### **ASSURANCE SCOLAIRE**

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière sur le site et sur Ecole Directe). Le dépliant d'information vous sera transmis dès la rentrée. Vous pouvez vous rendre sur le site [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org) (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'information.

### **ASSOCIATION COOPERATIVE**

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

### **BOURSES SCOLAIRES**

- **Bourses collèges**

Les dossiers de demande de bourses vous seront distribués sur demande à compter du lundi 9 septembre (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Pour information, le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site : <https://www.cotedor.fr/aide/bourse-scolaire-cote-dor-de-college>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

**Attention :** Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

**Date limite de retour à MME JOUFFROY (accueil lycée) : 14/10/2024**

- **Bourses départementales**

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur <https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

- **Bourses scolaires SEGPA (uniquement pour les 4 et 3<sup>e</sup> SEGPA)**

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur <https://www.cotedor.fr/aide/bourse-scolaire-cote-dor-segpa>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

### **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Les documents destinés aux familles sont consultables sur Ecole Directe, onglet « DOCUMENTS ».

Lorsqu'un nouveau fichier est ajouté sur Ecole Directe, un mail est automatiquement envoyé aux familles.

Par exemple, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (Espace Famille – Documents- Administratif) pour « votre enfant », 15 jours après la rentrée. Il n'y aura pas possibilité de l'obtenir avant cette date.

### **CHANGEMENT DE SITUATION**

Toutes les modifications de coordonnées (numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail), doivent être modifiées sur ECOLE DIRECTE, depuis votre espace Famille – Vos Informations. Un changement de situation familiale (divorce ou séparation) doit être signalé au secrétariat élèves le plus tôt possible par courrier ou mél à : [corrine.lhoste@stjodijon.com](mailto:corrine.lhoste@stjodijon.com).

Vous pouvez également faire une demande de modification de RIB depuis votre espace Famille – Situation Financière – Mode de règlement.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

**MOBIGO** : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire de procéder à une nouvelle inscription** en se connectant sur : [www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport) à partir du **10 juin 2024**.

**Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 12 juillet 2024**. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Une fois la demande validée, soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance (sur la carte utilisée durant l'année scolaire 2023/2024).

**RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE** : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor> (rubrique inscription et suivi de dossier).

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève. Il est à conserver durant l'année scolaire en cours. A chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre de transport et doit le présenter au conducteur et devant le valideur. En cas de perte, une demande de duplicata devra être réalisée (15 €) par téléphone au 03 80 11 29 29.

**DIVIA** : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph/Tarifs ⇒ [Cliquez ici !](#)
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1<sup>er</sup> Mai"**

# ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

## ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

### PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Deux psychologues scolaires assurent une permanence à côté de l'infirmier, trois demi-journées par semaine. L'activité psychologique dans un établissement scolaire s'oriente vers plusieurs dimensions : l'écoute, l'orientation et le diagnostic. Ce temps est ouvert à tous, jeunes et parents. Il permet de poser et de travailler la demande de chacun. Les entretiens reposent sur la confidentialité des propos.

Le nombre de rendez-vous est limité à trois par enfant et par an. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous en s'adressant à notre éducatrice spécialisée, à la directrice de la SEGPA ou directement au 03.80.59.20.44.

### EDUCATRICE SPECIALISEE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante. Il ne doit surtout pas hésiter à la solliciter !



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET AIDE AUX DEVOIRS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Des enseignants spécialisés en co-intervention proposent un travail personnalisé pour (re)travailler les bases en français et mathématiques.

Après la passation d'évaluations de début d'année scolaire, nous listons les objectifs non acquis et primordiaux pour la suite de leur progression.

AIDE AUX DEVOIRS ⇒ Pour les élèves de la SEGPA, une aide aux devoirs sera proposé si besoin à votre enfant. Ces séances auront lieu de fin septembre à début octobre. Ce sont les professeurs qui proposeront cette aide à votre enfant si besoin.



## ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION

LES ATELIERS BIEN-ETRE ET PREVENTION ⇒ Pour nos élèves de SEGPA afin d'améliorer la cohésion entre élèves, l'entraide, la responsabilité, la confiance, l'organisation, le bien-être ou encore la confiance en soi. Ils sont proposés par notre éducatrice spécialisée sur temps scolaire à raison d'une heure par semaine.

# ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



## CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Le CDI est ouvert de 8h10 à 17h25 (sauf le mercredi après-midi) y compris aux récréations et à la pause méridienne.

La professeur-documentaliste les guide dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, Internet, etc ... et la réalisation de leurs travaux scolaires.

La plupart des documents peut être prêtée. De plus, le CDI possède un fonds de romans et bandes dessinées propre aux élèves du collège.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



## FOYER

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société, différentes activités...)



## U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives, comme le basketball, le futsal, le volleyball, le VTT/Multi-activités, etc...

Ces activités sont facultatives et sont à visée loisir ou compétition. Les entraînements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne.

Le montant de l'adhésion s'élève à 35€ pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.



## CLUBS

Club Informatique, Robotique, Echecs, 2.0, conception vidéo, Architecture, Art journal etc...

⇒ Pour les clubs et l'UNSS : une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le **mercredi 11 septembre** dans la cour de l'établissement de **12h30 à 14h30**. La présence des parents n'est pas obligatoire.

## ANIMATION PASTORALE 2024-2025

La Pastorale du Groupe St Joseph – La Salle se fonde sur le projet éducatif Lassallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre ADN lassallien : « construire l'homme et dire Dieu ». Nous proposons à chacun de grandir en humanité et de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

### Dates à retenir pour les collégiens

- Rentrée aumônerie 4ème : Lundi 16 septembre
- Rentrée de catéchèse 5èmes : Mardi 17 septembre
- Rentrée de catéchèse 6èmes : Jeudi 19 septembre
- Rentrée des 3èmes solidaires : Vendredi 20 septembre
- Rentrée aumônerie 3ème : Vendredi 27 septembre

#### ↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

#### ↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD,...
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

#### ↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lassalliennes

#### ↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir la vie monastique
- Marche des 6e / 5e avec le diocèse
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes avec le diocèse
- Pèlerinage à La Salette : 4e et 3e avec le diocèse
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la Terminale
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5e / Seconde

### CONTACTS

- Aumônier : Père Oscar Ruiz  
aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:  
Sabine LANGLOIS-MAHATA  
03.80.59.20.21  
sabine.langlois@stjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège :  
Claire SIRLIN  
claire.sirlin@stjodijon.com  
03.80.59.20.28